

Communiqué de presse

Le Comté reconnu par WWF et Greenpeace pour ses actions en faveur de l'environnement

Une étude indépendante, réalisée pour WWF et Greenpeace France, par le cabinet Le Basic et présentée à la presse le 28 septembre, reconnaît la filière Comté comme l'une des plus en pointe en matière de « bénéfice environnemental et socioéconomique ».

Cette étude classe les engagements de la filière Comté au même niveau que les démarches les plus exigeantes de l'agriculture biologique.

Les résultats de cette étude mettent en évidence les bénéfices de la filière Comté sur la qualité des sols, l'air et la biodiversité en matière environnementale, de même que sur l'équité socio-économique, la cohésion sociale, le niveau de vie décent et la santé humaine.

L'étude porte sur 11 démarches les plus emblématiques (Agriculture Biologique, Demeter, Bio Equitable en France, HVE, C'est qui le Parton, Agriconfiance, Label Rouge...) passées au crible selon 14 critères de durabilité répartis à parts égales entre l'environnement (biodiversité, qualité des sols, de l'eau, ...) et les aspects socioéconomiques (conditions de travail, niveau de vie, cohésion sociale, ...).

La méthodologie employée, particulièrement rigoureuse, s'appuie sur des sources officielles comme les cahiers des charges ou les publications scientifiques.

Avec un score de 10 points sur un total de 12 possibles le Comté arrive en tête, au même niveau que la démarche Bio Equitable en France.

Détail des résultats de l'étude de démarches de durabilité dans les filières alimentaires (source : Le Basic)



« Ce résultat reconnaît une fois de plus l'excellence du travail accompli par les producteurs, les fromagers et les affineurs qui œuvrent au quotidien depuis des décennies pour préserver les ressources naturelles de notre territoire et animer nos campagnes. **C'est aussi un encouragement à aller plus loin dans nos engagements** et en particulier à faire aboutir dans les meilleurs délais les propositions innovantes de notre cahier des charges en cours d'instruction à l'INAO » a déclaré Alain Mathieu à l'issue de la présentation de l'étude.

Consulter [l'étude complète](#) Consulter le site de l'étude [le site de l'étude](#)

Le Comté en quelques mots : 2400 fermes, 140 fruitières, 15 maisons d'affinage, 4 départements (Ain, Jura Doubs, Saône et Loire), 14 000 emplois directs et indirects, un cahier des charges des plus exigeants en Europe.

Contact presse : cigc@comte.com

CIGC – 1, rue de la Maison du Comté – 39800 POLIGNY